

Sujet 1 · Naturalisation

40 questions · 45 minutes · 32 bonnes réponses pour réussir. Entourez une seule réponse par question. Le corrigé et les explications sont en fin de document.

Date : _____

Score : / 40

THÈME 1 · PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

1. Complétez les paroles de la Marseillaise "Allons enfants de la patrie..." (d'après la liste officielle)

- A. la liberté nous appelle
- B. l'heure du combat a sonné
- C. le temps de la victoire est venu
- D. le jour de gloire est arrivé

2. Dans le cadre d'un entretien d'embauche, que peut-on demander au candidat ? (d'après la liste officielle)

- A. Sa situation familiale et son projet d'enfant
- B. Son âge précis et son état de santé complet
- C. Son origine ethnique et sa religion
- D. Ses compétences et son expérience professionnelle

3. Déclarer ses revenus aux services fiscaux est : (d'après la liste officielle)

- A. une obligation légale pour tous
- B. réservé aux travailleurs salariés
- C. nécessaire uniquement en cas de contrôle
- D. facultatif si les revenus sont faibles

4. Que peut faire un usager du service public dans une mairie ? (d'après la liste officielle)

- A. Exiger d'être reçu uniquement par une personne de sa religion
- B. Imposer des pratiques religieuses dans l'espace public
- C. Refuser l'application de certaines lois pour motif religieux
- D. Exprimer ses convictions mais pas exiger un traitement particulier

5. Selon le principe de laïcité, que signifie la neutralité de l'État ? (question Franova)

- A. L'État doit activement combattre toutes les religions
- B. L'État choisit une religion officielle mais tolère les autres
- C. L'État ne favorise ni ne subventionne aucune religion
- D. L'État contrôle et supervise les activités religieuses

6. Vous travaillez dans une mairie. Une collègue porte un foulard islamique au travail. Comment réagissez-vous ? (mise en situation Franova)

- A. Je demande son renvoi immédiat
- B. Je lui rappelle la neutralité du service public
- C. Je ne dis rien, ce n'est pas mon rôle
- D. Je la critique devant les autres

7. Votre enfant est en CP. L'école demande aux élèves de dessiner leur famille pour Noël. Vous êtes musulman et ne fêtez pas Noël. Que faites-vous ? (mise en situation Franova)

- A. Je refuse que mon enfant participe
- B. Je demande une activité sur l'Aïd à la place
- C. Je change mon enfant d'école
- D. J'accepte, c'est une activité scolaire culturelle

8. Dans votre entreprise privée, des collègues musulmans demandent une salle de prière. Vous êtes manager. Que décidez-vous ? (mise en situation Franova)

- A. J'accepte immédiatement
- B. Je demande aussi une chapelle et une synagogue
- C. Je refuse au nom de la laïcité
- D. Je consulte la direction et évalue la faisabilité

9. Vous êtes enseignant. Un parent refuse que sa fille aille à la piscine mixte pour des raisons religieuses. Comment répondez-vous ? (mise en situation Franova)

- A. Je laisse l'enfant à la bibliothèque pendant le cours
- B. J'accepte sa demande
- C. J'explique que la mixité est obligatoire à l'école
- D. Je propose un créneau filles uniquement

10. Vous êtes commerçant. Un client vous demande de fermer votre magasin le vendredi pour la prière. Que répondez-vous ? (mise en situation Franova)

- A. J'accepte si beaucoup de clients musulmans
- B. Je refuse, mes horaires sont indépendants des religions
- C. J'accepte pour respecter sa religion
- D. Je ferme aussi dimanche pour les chrétiens

11. À l'hôpital public où vous travaillez, un patient refuse d'être soigné par une femme médecin. Comment gérez-vous la situation ? (mise en situation Franova)

- A. J'explique qu'on ne choisit pas selon le sexe du soignant
- B. Je cherche un médecin homme
- C. Je respecte sa demande religieuse
- D. Je refuse de le soigner

THÈME 2 · SYSTÈME INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

12. Comment est désigné le Premier ministre ? (d'après la liste officielle)

- A. Désigné par le Sénat
- B. Élu au suffrage universel direct
- C. Élu par l'Assemblée nationale
- D. Nommé par le Président de la République

13. Qui peut se présenter aux élections présidentielles ? (d'après la liste officielle)

- A. Tout citoyen français ayant 500 parrainages d'élus
- B. Uniquement les anciens ministres ou parlementaires
- C. Seulement les membres d'un parti politique
- D. Tout citoyen français majeur sans condition

14. À qui appartient la souveraineté nationale ? (d'après la liste officielle)

- A. Au peuple
- B. Au gouvernement
- C. Au Président de la République
- D. Au Parlement

15. Qui est élu lors des élections municipales ? (d'après la liste officielle)

- A. Les adjoints au maire
- B. Directement le maire
- C. Le conseil départemental
- D. Les conseillers municipaux

16. L'inscription sur les listes électorales est : (d'après la liste officielle)

- A. facultative, le vote étant un simple droit
- B. obligatoire pour pouvoir exercer son droit de vote
- C. réservée aux membres de partis politiques
- D. automatique pour tous les résidents

17. En quelle année la citoyenneté européenne a-t-elle été créée ? (d'après la liste officielle)

- A. 2002
- B. 1957
- C. 1992
- D. 2009

THÈME 3 · DROITS ET DEVOIRS**18. À quoi sert le droit de grève ? (d'après la liste officielle)**

- A. À refuser toute autorité hiérarchique
- B. À manifester dans la rue
- C. À cesser le travail pour défendre ses intérêts professionnels
- D. À s'absenter du travail sans justification

19. Au nom de quoi l'État justifie-t-il la restriction des droits ? (d'après la liste officielle)

- A. Des contraintes budgétaires uniquement
- B. De sa propre autorité sans justification
- C. De l'intérêt général et de l'ordre public
- D. Des opinions de la majorité politique

20. Suite à une interpellation par la police, il est possible de : (d'après la liste officielle)

- A. Être jugé immédiatement sur place
- B. Connaître les raisons et demander un avocat
- C. Refuser de donner son identité
- D. S'enfuir si on se sent innocent

21. À quel âge est la majorité numérique en France ? (d'après la liste officielle)

- A. 13 ans
- B. 18 ans
- C. 15 ans
- D. 16 ans

22. Dans lequel de ces endroits est-on autorisé à fumer ? (d'après la liste officielle)

- A. Dans les hôpitaux
- B. Chez soi ou sur une terrasse extérieure
- C. Dans les transports en commun
- D. Dans les restaurants

23. La police vous arrête dans la rue sans vous dire pourquoi. Quelle est votre première réaction ?

(mise en situation Franova)

- A. Je demande poliment le motif de l'interpellation
- B. J'obéis sans poser de questions
- C. Je refuse de les suivre
- D. J'appelle immédiatement mon avocat

24. Votre employeur ouvre et lit vos emails personnels sur l'ordinateur du travail. Que pouvez-vous faire ? (mise en situation Franova)

- A. Lui rappeler que c'est une violation de ma vie privée
- B. Rien, c'est son ordinateur
- C. Effacer mes emails
- D. Démissionner

25. Vous êtes accusé d'un vol que vous n'avez pas commis. On vous propose de signer des aveux. Que faire ? (mise en situation Franova)

- A. Signer si on me promet une peine légère
- B. M'enfuir
- C. Signer pour éviter les problèmes
- D. Refuser et demander un avocat immédiatement

26. Un magazine publie votre photo sans votre autorisation. Que pouvez-vous faire ?

(mise en situation Franova)

- A. Rien, j'étais dans un lieu public
- B. Demander juste une excuse
- C. Exiger le retrait et potentiellement des dommages
- D. Publier leur photo en retour

27. Votre propriétaire veut entrer dans votre logement pour faire visiter à un futur locataire. Vous n'êtes pas d'accord. Peut-il forcer ? (mise en situation Franova)

- A. Cela dépend du bail
- B. Non, je peux refuser, mon domicile est protégé
- C. Oui, s'il prévient 24h avant
- D. Oui, c'est son bien

28. Vous souhaitez consulter votre dossier médical chez votre médecin. Il refuse de vous le montrer. A-t-il le droit ? (mise en situation Franova)

- A. Oui, sauf si je suis gravement malade
- B. Cela dépend du médecin
- C. Non, j'ai le droit d'accéder à mon dossier
- D. Oui, secret médical

THÈME 4 · HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET CULTURE**29. Parmi ces textes, lequel a été adopté sous Napoléon Ier ? (d'après la liste officielle)**

- | | |
|-------------------|---|
| A. Le Code civil | B. La Déclaration des Droits de l'Homme |
| C. La loi de 1905 | D. La Constitution de 1958 |

30. Qui a été président de la Ve République ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|------------------------|-------------------|
| A. Léon Blum | B. Vincent Auriol |
| C. François Mitterrand | D. René Coty |

31. Quel est l'objectif des lois scolaires de la IIIe République ? (question Franova)

- A. Créer des écoles privées payantes
- B. Rendre l'école gratuite, laïque et obligatoire
- C. Enseigner uniquement la religion
- D. Réserver l'éducation aux élites

32. Quel peintre est français ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|------------------|---------------------|
| A. Pablo Picasso | B. Claude Monet |
| C. Salvador Dalí | D. Vincent van Gogh |

33. Quel plat est une spécialité de la cuisine française ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|--------------|------------------|
| A. La paella | B. Le coq au vin |
| C. Le curry | D. La pizza |

34. Quelle chaîne de montagnes est située entre la France et l'Italie ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|--------------|-----------------|
| A. Le Jura | B. Les Vosges |
| C. Les Alpes | D. Les Pyrénées |

35. Quel monument historique se trouve sur une île en Normandie ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| A. Le Mont-Saint-Michel | B. Le château de Chambord |
| C. La Tour Eiffel | D. L'Arc de Triomphe |

36. Quelle ville française fait partie des 10 plus grandes métropoles du pays ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|-----------|--------------|
| A. Angers | B. Perpignan |
| C. Dijon | D. Lyon |

THÈME 5 · VIVRE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE**37. Où faut-il déclarer la naissance d'un enfant ? (d'après la liste officielle)**

- | | |
|--------------------|-------------------------------------|
| A. À la CAF | B. À la mairie du lieu de naissance |
| C. À la préfecture | D. À l'hôpital |

38. Quel numéro d'urgence permet d'appeler la police ? (d'après la liste officielle)

- | | |
|--------|-------|
| A. 15 | B. 17 |
| C. 114 | D. 18 |

39. Auprès de quelle institution les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'école publique ?

(d'après la liste officielle)

- | | |
|--------------------------------------|---------------|
| A. La préfecture | B. L'académie |
| C. L'Éducation nationale directement | D. La mairie |

40. Travailler sans être déclaré est : (d'après la liste officielle)

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| A. autorisé pour les étudiants | B. toléré si les deux sont d'accord |
| C. illégal et passible de sanctions | D. autorisé pour les petits boulots |



Corrigé

1 D	2 D	3 A	4 D	5 C	6 B	7 D	8 D	9 C	10 B
11 A	12 D	13 A	14 A	15 D	16 B	17 C	18 C	19 C	20 B
21 C	22 B	23 A	24 A	25 D	26 C	27 B	28 C	29 A	30 C
31 B	32 B	33 B	34 C	35 A	36 D	37 B	38 B	39 D	40 C

EXPLICATIONS

1. Réponse D : le jour de gloire est arrivé

Le premier couplet continue : "Allons enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé". C'est l'ouverture de l'hymne national écrit par Rouget de Lisle en 1792.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

2. Réponse D : Ses compétences et son expérience professionnelle

On peut uniquement poser des questions en lien direct avec le poste et les compétences professionnelles. Les questions sur la vie privée, l'origine, la religion ou la situation familiale sont interdites.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

3. Réponse A : une obligation légale pour tous

La déclaration de revenus est une obligation légale pour tous les contribuables en France. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

4. Réponse D : Exprimer ses convictions mais pas exiger un traitement particulier

Un usager peut exprimer ses convictions religieuses par le port de signes, mais ne peut exiger un traitement particulier ni perturber le fonctionnement du service public.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

5. Réponse C : L'État ne favorise ni ne subventionne aucune religion

La neutralité signifie que l'État ne favorise, ne reconnaît ni ne subventionne aucune religion. Il garantit la liberté de culte mais reste neutre vis-à-vis de toutes les religions.

Source : fiche « Principes et valeurs de la République », formation-civique.interieur.gouv.fr

6. Réponse B : Je lui rappelle la neutralité du service public

Les agents du service public doivent respecter la neutralité religieuse. Un rappel bienveillant du règlement est approprié.

Source : mise en situation écrite par Franova

7. Réponse D : J'accepte, c'est une activité scolaire culturelle

Les activités scolaires autour de Noël ont un caractère culturel et non religieux. La participation fait partie de l'apprentissage du vivre ensemble.

Source : mise en situation écrite par Franova

8. Réponse D : Je consulte la direction et évalue la faisabilité

Dans le privé, la laïcité ne s'applique pas strictement. C'est une décision de l'employeur qui doit évaluer l'organisation du travail.

Source : mise en situation écrite par Franova

9. Réponse C : J'explique que la mixité est obligatoire à l'école

L'école républicaine impose la mixité et ne peut déroger pour des motifs religieux. Les cours sont obligatoires pour tous.

Source : mise en situation écrite par Franova

10. Réponse B : Je refuse, mes horaires sont indépendants des religions

En tant que commerçant, vous êtes libre de vos horaires. Vous n'avez pas à les adapter aux pratiques religieuses de clients.

Source : mise en situation écrite par Franova

11. Réponse A : J'explique qu'on ne choisit pas selon le sexe du soignant

Le service public ne peut accepter de discrimination basée sur le sexe. L'égalité prime sur les convictions religieuses.

Source : mise en situation écrite par Franova

12. Réponse D : Nommé par le Président de la République

Le Premier ministre est nommé par le Président de la République. Bien qu'il ne soit pas élu directement, il doit avoir la confiance de l'Assemblée nationale.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

13. Réponse A : Tout citoyen français ayant 500 parrainages d'élus

Pour se présenter, il faut avoir au moins 18 ans, être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et obtenir 500 parrainages d'élus.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

14. Réponse A : Au peuple

Selon l'article 3 de la Constitution, la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

15. Réponse D : Les conseillers municipaux

Les élections municipales permettent d'élire les conseillers municipaux, qui à leur tour élisent le maire parmi eux.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

16. Réponse B : obligatoire pour pouvoir exercer son droit de vote

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter. Elle peut se faire en mairie, en ligne ou automatiquement à 18 ans dans certains cas.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

17. Réponse C : 1992

La citoyenneté européenne a été créée en 1992 par le traité de Maastricht. Elle complète la citoyenneté nationale sans la remplacer.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

18. Réponse C : À cesser le travail pour défendre ses intérêts professionnels

Le droit de grève permet aux salariés de cesser collectivement le travail pour défendre leurs intérêts professionnels et revendications (salaires, conditions de travail).

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

19. Réponse C : De l'intérêt général et de l'ordre public

L'État peut restreindre certains droits au nom de l'intérêt général et de l'ordre public, dans le respect de la proportionnalité et de la nécessité.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

20. Réponse B : Connaître les raisons et demander un avocat

Toute personne interpellée a le droit de connaître les raisons de son interpellation, de garder le silence, et de demander un avocat dès le début de la garde à vue.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

21. Réponse C : 15 ans

La majorité numérique est fixée à 15 ans en France. Avant cet âge, le consentement parental est requis pour l'inscription sur les réseaux sociaux.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

22. Réponse B : Chez soi ou sur une terrasse extérieure

Il est interdit de fumer dans tous les lieux publics fermés (restaurants, hôpitaux, transports). Depuis le décret du 27 juin 2025, l'interdiction s'étend aussi à des espaces extérieurs : parcs et jardins publics, plages, abribus et abords des écoles (amende de 135 euros). On peut fumer chez soi et sur les terrasses extérieures des cafés et restaurants.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

23. Réponse A : Je demande poliment le motif de l'interpellation

Vous avez le droit de connaître le motif de votre interpellation. Demander poliment est votre droit.

Source : mise en situation écrite par Franova

24. Réponse A : Lui rappeler que c'est une violation de ma vie privée

Même au travail, vos emails personnels (marqués comme tels) sont protégés par le droit au respect de la vie privée.

Source : mise en situation écrite par Franova

25. Réponse D : Refuser et demander un avocat immédiatement

Vous avez le droit de ne pas vous incriminer et le droit à un avocat. Ne jamais signer de faux aveux.

Source : mise en situation écrite par Franova

26. Réponse C : Exiger le retrait et potentiellement des dommages

Vous avez un droit à l'image. Toute publication nécessite votre consentement, vous pouvez exiger réparation.

Source : mise en situation écrite par Franova

27. Réponse B : Non, je peux refuser, mon domicile est protégé

Votre domicile est inviolable. Le propriétaire doit obtenir votre accord pour entrer, même en donnant préavis.

Source : mise en situation écrite par Franova

28. Réponse C : Non, j'ai le droit d'accéder à mon dossier

Vous avez un droit d'accès à votre dossier médical. Le médecin doit vous le communiquer.

Source : mise en situation écrite par Franova

29. Réponse A : Le Code civil

Le Code civil, appelé aussi Code Napoléon, a été promulgué en 1804 sous Napoléon Ier. Il régit encore aujourd'hui le droit civil français.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

30. Réponse C : François Mitterrand

François Mitterrand a été président de la Ve République de 1981 à 1995, ainsi que Charles de Gaulle (1959-1969), Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

31. Réponse B : Rendre l'école gratuite, laïque et obligatoire

Les lois Jules Ferry (1881-1882) ont rendu l'école publique gratuite, laïque et obligatoire pour former des citoyens éclairés et promouvoir l'égalité des chances.

Source : fiche « Histoire, géographie et culture », formation-civique.interieur.gouv.fr

32. Réponse B : Claude Monet

Claude Monet (1840-1926) était un peintre français, fondateur de l'impressionnisme, célèbre pour ses Nymphéas et ses séries sur la cathédrale de Rouen.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

33. Réponse B : Le coq au vin

Le coq au vin est un plat traditionnel français, symbole de la gastronomie française avec le bœuf bourguignon, la bouillabaisse, etc.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

34. Réponse C : Les Alpes

Les Alpes forment la frontière naturelle entre la France et l'Italie. Le Mont-Blanc (plus de 4 800 mètres), point culminant d'Europe occidentale, s'y trouve.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

35. Réponse A : Le Mont-Saint-Michel

Le Mont-Saint-Michel est un célèbre monument situé sur un îlot rocheux en Normandie, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

36. Réponse D : Lyon

Lyon est la troisième plus grande métropole de France après Paris et Marseille, avec environ 1,7 million d'habitants dans l'agglomération.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

37. Réponse B : À la mairie du lieu de naissance

La naissance d'un enfant doit être déclarée à la mairie du lieu de naissance dans les 5 jours suivant l'accouchement.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

38. Réponse B : 17

Le 17 est le numéro d'urgence pour joindre la police ou la gendarmerie. Le 112 est le numéro européen qui redirige vers les secours appropriés.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

39. Réponse D : La mairie

Les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école publique auprès de la mairie de leur domicile, qui délivre un certificat d'inscription.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr

40. Réponse C : illégal et passible de sanctions

Le travail non déclaré (travail au noir) est illégal et passible de sanctions pénales pour l'employeur et le salarié. Il prive aussi le travailleur de ses droits sociaux.

Source : liste officielle (naturalisation), immigration.interieur.gouv.fr